

VILLE DE CRUSEILLES

(Haute-Savoie)

RECRUTEMENT DE 2 ADJOINTS D'ANIMATION PERISCOLAIRE

La commune de Cruseilles recrute :

• 1 contrat non complet annualisé (environ 7h30 hebdomadaires) => temps méridien Horaires :

Lundi: 9h45-11h15/11h30-13h30

Mardi, jeudi et vendredi : 11h30-13h30 Diplôme(s) de l'animation souhaité(s)

Rémunération basée sur le 1^{er} échelon de la grille d'adjoint d'animation (1532,33 € brut à temps plein)

• 1 contrat non complet annualisé (environ 19h30 hebdomadaires)

Lundi: 7h30-8h15/9h45-11h15/11h25-13h25/16h00-17h45

Mardi, jeudi et vendredi : 7h30-8h15/11h25-13h25/16h00-17h45

Diplôme(s) de l'animation souhaité(s)

Rémunération basée sur le 1er échelon de la grille d'adjoint d'animation (1532,33 €

brut à temps plein)

Contact: mairie@cruseilles.fr